

ci : "*Faites ce qu'il vous dira.*" Ne montre-t-elle pas son rôle de Dispensatrice ? Il faut donc agir en conséquence chaque fois qu'il nous est donné de tremper nos lèvres au Calice de l'Eucharistie. En premier lieu, allons nous présenter à la Vierge Mère et prions-la de nous faire servir le Pain des anges et le Vin des célestes délices. Et quand elle nous a obtenu que cet aliment sacré nous soit accordé, c'est à elle que nous devons en exprimer notre reconnaissance. Car la *Mère de l'Eucharistie* en est aussi la *Dispensatrice*.

* * *

Il nous vient en ce moment une pensée bien douce. De pieux auteurs n'hésitent pas à soutenir que l'Eucharistie a été donnée à la terre plus encore pour Marie que pour tous les autres chrétiens.

Elle eût été inconsolable d'être privée de la présence corporelle de son Jésus, pensent-ils. Et Notre-Seigneur devait à son amour filial de lui procurer cette consolation, puisqu'elle était possible. Aucune autre âme n'eût-elle dû tirer profit dans la moindre mesure de cet héritage infini, la Présence réelle de Jésus parmi nous eût-elle dû être l'objet de toutes les impiétés et de toutes les ingratitude humaines, Il n'eût pas hésité à la lui léguer quand même. Rien de plus fondé. Car l'amour que Marie a pour Jésus est assez grand pour compenser avec excès toute la haine possible aux hommes. L'amour surnaturel est proportionné à la sainteté, et la Vierge Imaculée est plus sainte que toutes les autres créatures.

Mais si l'Eucharistie a été instituée pour Marie principalement, on comprend qu'elle en soit la légataire universelle et la Dispensatrice. Puisque la mort de Jésus Christ, son Premier-né, l'a mise en possession de son Corps et de son Sang sous les voiles sacramentels, s'étonnera-t-on qu'elle soit à même et qu'elle ait le désir de nous en faire jouir selon l'étendu de nos vœux ? C'est donc avec raison que St. Antoine comparait la très sainte Mère de Jésus au bon Pasteur qui repaît continuellement l'Église du fruit béni de ses entrailles, c'est-à-dire du